

**CIRCUIT U9 PAR EQUIPES DES ECOLES DE GOLF 2023 -SEMESTRE 2**  
**MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 - GOLF de SAINT DONAT (Compact)**  
REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

**Départ SHOT GUN à 13H30 sur 9 Trous**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte aux joueur(se)s U9 (né(e)s en 2014 ou après, possibilité d'inscrire une fille **ou** un garçon par équipe née en 2013 (U10)

Drapeau vert minimum recommandé pour participer.

Pas de limite d'index.

Une seule équipe par club sauf si le champ de l'épreuve n'est pas complet. Pour l'inscription d'une deuxième équipe la priorité sera donnée aux clubs les mieux classés au challenge des écoles de golf à la date d'inscription.

Chaque joueur doit être licencié, certificat médical à jour et membre de l'AS du club.

L'AS doit être à jour de sa cotisation au Comité.

**CONDITIONS PARTICULIERES**

Parcours « **compact** » repères garçon jaune, fille rouge)

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.

*Suiveurs de partie recommandés (parents de joueurs autorisés à faire suiveur)*

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (interdiction de monter sur les greens)

Utilisation des appareils de mesure non autorisée

**FORME DE JEU**

Compétition sur 9 Trous

Score maximum BRUT : Score maximum, balle relevée à 9 et on marque 10

Chaque équipe est composée de **3 joueurs dont au moins 1 fille** (Scramble à 3).

Pour les équipes non mixtes : Malus de 5 coups à rajouter au score réalisé

**Classement par épreuve en Brut**

L'équipe obtenant le meilleur total (addition de tous les scores) remporte l'épreuve du jour en brut.

En cas d'égalité, le départage se fera en fonction du nombre de Birdies réalisés, si encore égalité en fonction du nombre de Par, puis si égalité en fonction du nombre de Bogeys.

**ENGAGEMENT**

Chaque école de golf devra s'inscrire selon les modalités précisées sur le site du Comité [www.cdgolf06.com](http://www.cdgolf06.com) au plus tard le samedi 18 novembre et envoyer les droits d'inscription de 50 € par équipe au Comité Départemental de golf 06 **avant le début de l'épreuve.**

**Maison régionale des sports**  
**Esterel Gallery. Bureau 211809**  
**Boulevard des Ecureuils**  
**06210 Mandelieu la Napoule**

Pour tout renseignement s'adresser exclusivement à [sportifjeunes@cdgolf06.fr](mailto:sportifjeunes@cdgolf06.fr)

Les Séniors participant au Trophée Michel Fevre et les Dames au Trophée féminin des Alpes Maritimes du CD06 contribuent financièrement pour partie au financement des compétitions jeunes

**RECOMPENSES**

Prix 1 coupe pour la 1<sup>ère</sup> équipe Brut et médailles d'or argent et bronze pour les 3 premières équipes en brut

**ARBITRES**

Arbitre : Directeur du Tournoi : La Commission Jeunes du CD06

